Bièvre isère

#44

MAGAZINE / DÉCEMBRE 2022

DOSSIER

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Bonnes fêtes

CULTURE
Retour sur Les Arts en Herbe

ÉCONOMIE
Signalétique commune pour les producteurs locaux

EAU POTABLE
Évolution dans le suivi sanitaire

www.bievre-isere.com

Bièvre isère communauté

#44

SOMMAIRE

03 Retour sur le festival Les Arts en Herbe

04 INSTANTANÉS

06 ACTU
Signature du CTG
Inclusion numérique

07 DOSSIER
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

10 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

11 EN BREF

12 AGENDA

13-17 VIE QUOTIDIENNE
Golf de la Bièvre, lecture publique, producteurs locaux, règlement pêche, projets photovoltaïques, suivi sanitaire de l'eau, aire de lavage pulvérisateurs agricoles, assainissement collectif

18 VIE DU TERRITOIRE

Magazine gratuit
Directeur de publication :
Joël Gullon
Conception et Mise en page :
Pagina
Rédaction :
Bièvre Isère Communauté
Photos :
Jérôme Millet, Pixabay, Chambre d'agriculture de l'Isère, Istock, SMICTOM, Charlotte Brevet, Plume Studio, Bièvre Isère Communauté
Impression :
Imprimerie Rochat Tirage à 26 000 ex. Imprimé sur papier 100 % recyclé. Dépôt légal à parution ISSN 2551-2609.
Bièvre Isère Communauté Grenoble Air Parc
1, avenue Roland Garros
38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs
www.bievre-isere.com

ÉDITO

JOËL GULLON

PRÉSIDENT DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Chères Bièvre iséroises et chers Bièvre isérois,

La période des fêtes est l'occasion pour nous tous de nous retrouver en famille ou entre amis.

Mais, comme vous le savez, cette fin d'année 2022 sera aussi placée sous le signe de la sobriété énergétique. Pour répondre à cet impératif, l'intercommunalité a mis en place son propre Plan de sobriété en 10 actions, que vous retrouverez détaillé dans ce magazine.

Son objectif est double :

• Préserver nos ressources naturelles, comme l'eau, le gaz, l'électricité et les combustibles, en diminuant nos consommations.

• Limiter l'impact financier des hausses de l'énergie sur nos budgets. Notre préoccupation reste de garantir la qualité du service public tout en minimisant les incidences sur le pouvoir d'achat.

C'est tous ensemble, habitants, agents et élus, que nous devons et pouvons agir.

Une attention particulière est portée quotidiennement par Bièvre Isère Communauté quant à la qualité de vie de chacun d'entre nous sur notre territoire. Cela passe notamment par le contrôle quotidien de la qualité de l'eau potable, par la maitrise de son utilisation et par sa restitution saine dans le milieu naturel. Cependant, il faut veiller à ne pas, par excès de zèle, nous enfermer dans des normes toujours plus contraignantes qui, finalement, n'ont plus aucun sens. Face à ce constat, l'Etat vient de revoir sa position concernant l'un des critères d'analyse. Cela a pour conséquence le retour d'une eau potable « administrativement conforme ». Une victoire du bon sens ! Ce qui n'exclut pas la vigilance.

Sur cette note positive, je vous laisse découvrir ce nouveau numéro de Bièvre Isère magasine.

Les vice-présidents, les conseillers délégués, les conseillers communautaires et l'ensemble des agents de Bièvre Isère Communauté s'associent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année dans la joie avec celles et ceux qui vous sont chers.

Que 2023 démarre pour vous de la plus belle des manières, car « A nouvel an, nouvel élan ! » Christelle HEURTAULT.

Sincèrement,

Retour sur le festival Les Arts en Herbe

Chaque année, les jeunes pousses du territoire de Bièvre Isère ont aussi droit à leur festival culturel !

EN CHIFFRES

13 communes concernées

11 spectacles

1 800 spectateurs et participants (+ 104 % par rapport à 2021) !

9 festi'bulles

Il n'y a pas d'âge pour s'émerveiller devant un bon spectacle, mais c'est dès le plus jeune âge qu'on peut en faire profiter ses enfants ! Grâce au Festival Les Arts en Herbe, Bièvre Isère Communauté a permis à de nombreux petits habitants du territoire d'amener leurs parents voir des spectacles de grande qualité durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre. Ce festival jeune public qui soufflait sa 14e bougie en 2022 a été ouvert par Joël Gullon, Président de Bièvre Isère Communauté, et Franck Pourrat, Vice-président à la culture, le samedi 15 octobre au Gymnase de Brézins avec l'impressionnant spectacle de cirque acrobatique du Duo Kilombo ! C'est tout en poésie qu'il a ensuite pris les chemins de Bièvre Isère Communauté pour aller sillonner les plaines et les collines, afin de rejoindre les villages et les salles des fêtes qui l'accueillaient. Des spectacles, il y en avait pour tous les goûts, tous les âges, du cirque au concert en passant par le théâtre d'objets, le conte, la danse. Près de 1800 spectateurs ont profité en famille de ces moments précieux où se mêlaient plaisir, rencontre et éveil culturel.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS CULTUREL
Festival Les Arts Allumés du 14 au 30 avril 2023 !

> **« J'peux pas, j'ai Festi'bulle ! »**

Nouveauté 2022, la Festi'bulle a enchanté petits et grands. Cet espace éphémère de convivialité se vivait en famille. On pouvait y trouver en accès libre : un espace ludique avec jeux de société, une bibliothèque hors les murs avec un fond spécifique jeune public et parentalité, une zone de lecture avec ses fauteuils, tapis ou autres coussins, un coin goûter offert par les communes, un stand info-parents... Chaque Festi'Bulle était aussi agrémentée par une animation spécifique proposée par un intervenant professionnel : contes, parentalité, café philo enfants... Ici, les parents ont aussi pu prendre un temps pour eux, pendant que les nombreux bénévoles de la Festi'bulle occupaient leurs enfants !

FESTIVAL LES FORESTIVITÉS

Du 22 octobre au 6 novembre 2022, cette première édition des Forestivités a proposé deux semaines d'animations ouvertes à tous et consacrées au thème de la forêt et du bois (ateliers, visites, expositions...). Les Chartes forestières "Bas Dauphiné et Bonnevaux" et "Chambaran", ainsi que les médiathèques et les bibliothèques du territoire se sont mobilisées pour offrir au public un programme riche et varié. Cet évènement a été organisé dans le cadre de la saison culturelle "l'Appel de la forêt", portée par le Département de l'Isère et proposé par les partenaires de la filière forêt-bois iséroise. Une belle occasion pour le public venu nombreux de se rapprocher du monde forestier et de découvrir l'univers du bois local.

En présence de monsieur Laurent Prevost, Préfet de l'Isère, du Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, et de Joël Gullon, président de Bièvre Isère Communauté et maire de la commune.

RAND'EAU AGRICOLE

Dimanche 2 octobre au Mottier, Bièvre Isère Communauté a organisé une balade itinérante de 3 km pour échanger autour des bonnes pratiques mises en place par les agriculteurs afin de protéger la ressource en eau potable. Organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, cette rand'eau agricole a permis à une cinquantaine de participants de découvrir quatre ateliers sur le petit cycle de l'eau et les actions conduites avec le monde agricole pour protéger le captage "prioritaire" en eau potable dit "de la vie de Nantoin", situé sur la commune du Mottier.

SALON DE LA RÉNOVATION

Samedi 8 octobre se tenait le premier Salon de la rénovation, organisé par la commune de La Côte Saint-André et en partenariat avec Bièvre Isère Communauté. De nombreux artisans, organismes de conseil et acteurs de l'immobilier étaient présents. À cette occasion, la convention pour "l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain" a été officiellement signée. L'intercommunalité a profité de l'événement pour présenter ses dispositifs d'aides à la rénovation, dont la prime Air-Bois. Cette aide de 500 € forfaitaire permet de remplacer des anciens systèmes de chauffage par des appareils plus performants et plus écologiques.

COMMUNES EN QUELQUES CLICHÉS !

“SALON EMPLOI SAISONNIER ISÈRE”

Le 12 octobre dernier, Bièvre Isère Communauté était présente au World Trade Center de Grenoble, pour le “Salon emploi saisonnier Isère”. Engagée auprès des entreprises du territoire et au soutien des personnes en recherche d’emploi, l’objectif principal était de mettre en relation des personnes en recherche d’emploi et les entreprises du territoire ayant un besoin important de main d’œuvre pour la saison hivernale : l’Aéroport Grenoble Alpes Isère et SERIS Airport.
Retrouvez l’espace “offres d’emplois” mis en ligne par la communauté de communes, sur son site internet bievre-isere.com.

DES ATELIERS PETITE ENFANCE

De septembre à novembre 2022, le Relais Petite Enfance (RPE) de Bièvre Isère Communauté a organisé des ateliers gratuits sur différentes thématiques. Celui concernant les couches lavables, pour apprendre à les utiliser et à les entretenir, a rencontré un vif succès. L’atelier pédagogique intitulé “goûter ludique avec les animaux” a, quant à lui, permis aux enfants âgés de moins de 6 ans de découvrir le monde des animaux.
Retrouvez toutes les informations du RPE sur bievre-isere.com.

DÉCOUVERTE DE L’ESPACE FRANCE SERVICES

À l’occasion des portes ouvertes nationales, le public était invité le jeudi 6 octobre à l’Espace France Services de Bièvre Isère Communauté, à La Côte Saint-André. Accueilli par 17 partenaires comme Pôle emploi, la Mission locale ou encore le service Inclusion numérique de l’intercommunalité, le public a pu découvrir ce site regroupant de nombreux services publics tout au long de l’année. Christiane D’Ornano, vice-présidente en charge de la Famille, des Séniors, de la Vie sociale et de la Santé, et Pascal Compigne, vice-président chargé de la Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Solidarité à Bièvre Isère Communauté, participaient à l’événement.

ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE

Bièvre Isère Communauté poursuit ses actions pour lutter contre la fracture numérique avec l'accompagnement aux démarches administratives et la formation informatique.

Assistance administrative réservation auprès des mairies

• Du lundi au vendredi à l'Espace France Services à La Côte St-André
• Lundi 12 décembre à la mairie de Beaufort
• Mardi 13 décembre dans les mairies de Sardieu et Marcilloles
• Mercredi 14 décembre à la mairie de Châtenay
• Jeudi 15 décembre à la mairie de St-Etienne de St-Geoirs

Formation individuelle aux outils informatiques (ordinateur, tablette, téléphone) réservation auprès des médiathèques

• Le lundi matin à la médiathèque de St-Jean de Bournay
• Le mercredi matin à la médiathèque de St-Siméon de Bressieux ou de Viriville
• Le mercredi après-midi à la médiathèque de Châtonnay ou de Tramolé
• Le jeudi matin à la médiathèque de La Côte St-André
• Le jeudi après-midi à la médiathèque de St-Etienne de St-Geoirs.

+ D'INFOS
au 04 74 20 31 57 et sur :
www.bievre-isere.com
rubrique Vivre/Inclusion numérique.
Ce projet est porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et cofinancé par l'Union Européenne.

FAMILLE

UN PROJET AMBITIEUX POUR LE TERRITOIRE

Lundi 7 novembre, en marge du conseil communautaire (lire P10), Joël Gullon, président de Bièvre Isère Communauté, a officiellement signé la Convention Territoriale Globale (CTG). Claire Debost, conseillère départementale, Olivier Thierry, représentant Anne-Laure Malfatto, présidente de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère, et Françoise Thévenas, présidente de la MSA Alpes du Nord, ainsi que les maires des cinquante communes de Bièvre Isère, étaient également présents pour signer le document.

Initiée il y a un an et demi pour remplacer le Contrat Enfance Jeunesse, cette démarche vise à mettre les ressources financières et d'ingénierie de la CAF au service d'un projet de territoire, que ce soit en matière de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité, de handicap ou de logement. Plusieurs orientations stratégiques ont déjà été décidées. C'est le cas de la poursuite du développement de l'offre d'accueil, de l'accompagnement des enfants et des parents dans la prise en compte du handicap, ou encore du soutien à l'éducation aux pratiques et à l'utilisation du numérique.

Cette CTG est valable jusqu'à la fin de l'année 2026. Dans le cadre du fonctionnement des équipements et des actions, la CAF de l'Isère s'est engagée à maintenir son niveau de financement, soit 556 000 euros par an à Bièvre Isère. Il est de 201 000 euros par an pour les communes.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PLAN
de sobriété énergétique

Confrontée à la hausse des coûts de l'énergie, Bièvre Isère Communauté a pris l'initiative d'instaurer son propre Plan de sobriété énergétique. Il s'agit d'un ensemble de mesures permettant de maîtriser la facture, de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi de sécuriser les investissements à venir, tout en conservant un service public de qualité pour les habitants du territoire.

> Des objectifs ambitieux

Dans un contexte post-covid déjà perturbé, l'explosion des coûts de l'électricité, du gaz et des carburants due à la situation géopolitique impacte de manière significative les budgets. *« À cette situation s'ajoute le dérèglement climatique, avec tous les bouleversements que nous subissons. La prise de conscience doit être collective, il y a urgence à modifier durablement nos habitudes »*, annonce Joël Gullon, président de Bièvre Isère Communauté.

> Dix propositions pour agir efficacement

Dans le détail, l'augmentation de la facture énergétique s'élève à 390 000 euros rien que pour l'année 2022. L'an prochain, le surcoût devrait représenter 1,5 million d'euros. Les coûts d'énergie des budgets « principal », et « eau et assainissement » passeraient alors de 1,5 à 3 millions d'euros. L'objectif de l'intercommunalité est de réaliser au moins 10 % d'économies, soit environ 300 000 euros. Conscients de l'urgence de la situation, et sur demande du président de la communauté de communes, les agents et les élus de l'intercommunalité ont planché dès septembre sur la création d'un Plan de sobriété énergétique. Ce dispositif ambitieux et volontariste comprend dix grandes actions concrètes, mises en œuvre de façon progressive.

Ce premier Plan de sobriété sera ajusté au fur et à mesure des retours des usagers.

Scannez moi
pour plus d'informations !

Des horaires d'ouverture ajustés pour une offre de service garantie

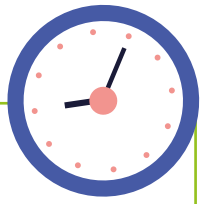

Bièvre Isère s'engage avec responsabilité dans un effort qui concerne l'ensemble des collectivités locales et toute la population. L'intercommunalité a fait le choix d'adapter l'offre de service aux habitants, en modulant les périodes d'ouverture de certains de ses équipements.

Aqualib'

Conçu pour consommer le moins de gaz et d'électricité possible, le centre Aqualib' dispose, entre autres, d'un système « degrés bleus » : une récupération de la chaleur émise dans les canalisations pour chauffer l'eau entrant dans le réseau.
La communauté de communes a choisi de prioriser l'accès aux bassins pour les écoles et les associations, dans le cadre de l'apprentissage du programme « savoir nager ». Autre décision, prolonger la durée de validité des abonnements pour qu'aucun usager ne soit pénalisé par les fermetures ponctuelles proposées. Celles-ci interviendront aux périodes de moindre affluence : **du 24 décembre au 2 janvier, du 6 au 12 février, puis du 27 mars au 16 avril. Ce dernier créneau s'inscrit dans le cadre de la fermeture technique annuelle.**

INFOS

La baisse de la température de l'eau de 1°C en moyenne entraînera aussi des économies, tout comme la suspension de janvier à mars des séances des bébés nageurs, qui se tiennent habituellement dans un bassin à 32°C.

Le créneau 7h30/8h30 du vendredi matin est lui aussi momentanément supprimé.

Les équipements sportifs

À noter

Bièvre Isère gère une quinzaine de gymnases et de terrains extérieurs. Les salles sont désormais chauffées à 14°C, sauf les salles rythmiques, utilisées pour la danse ou le yoga, chauffées à 16°C. Pour impacter le moins possible le fonctionnement des associations, les gymnases fermeront du 19 décembre au 2 janvier, puis pendant la première semaine des vacances de février. Pour les terrains extérieurs, une vigilance particulière a été demandée aux utilisateurs concernant l'utilisation des éclairages.

Les médiathèques

À noter

Les quatre médiathèques intercommunales « têtes de réseau », à savoir La Côte Saint-André, Saint-Jean de Bournay, Saint-Siméon de Bressieux et Saint-Étienne de Saint-Geoirs, seront ouvertes, excepté le temps d'une pause du 24 décembre au 2 janvier. Dans une logique d'économie de chauffage, la collectivité suspend l'ouverture des sites de Saint-Étienne de Saint-Geoirs et de Saint-Jean de Bournay uniquement les lundis, pendant la période hivernale. Les adaptations d'ouverture pour maintenir une offre de services aux habitants sur les vacances de février seront disponibles **sur portail-mediatheque.bievre-isere.com**
L'abonnement vous permet d'emprunter jusqu'à 15 documents par personne. Le retour pourra toujours se faire via les boîtes extérieures.

L'éclairage des zones d'activités adapté

Dans le cadre de sa compétence développement économique, Bièvre Isère Communauté a la gestion de 17 Zones d'Activités Economiques (ZAE). Dans l'objectif de faire baisser la facture d'électricité, mais aussi de réduire la pollution lumineuse pour protéger la faune locale, l'intercommunalité a décidé d'éteindre immédiatement l'éclairage public dans cinq zones, entre 22 heures et 5h30. Avant le début de l'année 2023, six ZAE supplémentaires verront leurs lampadaires éteints sur le même créneau horaire.

Dans les autres ZAE intercommunales, des travaux doivent être réalisés avant de mettre en place l'extinction de l'éclairage. Ces opérations seront entreprises au cours de l'hiver.

À moyen terme, un plan d'actions sera mis en place pour équiper l'ensemble des installations par un système LED performant et économe en électricité.

Les agents de la collectivité, ambassadeurs du dispositif

De nombreuses mesures décidées en interne impactent l'activité de tous les agents de Bièvre Isère Communauté, invités à adopter les bons éco-gestes et à devenir les ambassadeurs du dispositif.

Le principe de limitation à 19°C s'applique depuis la fin du mois de novembre dans l'ensemble des locaux et des bureaux. L'utilisation des chauffages d'appoint est proscrite et une mutualisation des espaces de travail sera mise en place lors des vacances de Noël, afin de fermer les bâtiments ne recevant pas de public.

Autres mesures écologiques phares, la poursuite de la généralisation des réunions en visioconférence, l'extinction des postes de travail et de plusieurs serveurs informatiques en soirée, ainsi que la coupure du réseau d'eau chaude dans plusieurs services.

Questions à :

SÉBASTIEN MÉTAY

Vice-président en charge des Transitions et du Plan de sobriété énergétique

Pourquoi avoir lancé un Plan de sobriété ?

Depuis plusieurs mois, les particuliers subissent une hausse du coût de l'énergie. Les collectivités locales sont encore plus fortement impactées. Bièvre Isère va voir ses factures énergétiques doubler en 2023. Cette hausse est estimée à environ 1,5 million d'euros. Nous devons donc rapidement mettre en place des mesures pour nous permettre de conserver une capacité d'autofinancement. Bien au-delà de l'aspect financier, il s'agit d'ancrer la collectivité dans un Plan Climat-Air-Énergie Territorial, pour contribuer à la transition énergétique et ainsi réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Quels sont les points forts de ce Plan de sobriété ?

La décision de créer ce dispositif a été prise rapidement. Entièrement réalisé en interne par les élus et les agents de la collectivité, le Plan de sobriété permet de faire des économies de manière concrète en agissant directement sur plusieurs leviers : la limitation du chauffage dans tous les bâtiments ou encore l'adaptation des horaires d'ouverture. Certaines mesures portent déjà leurs fruits, d'autres auront des effets à moyen ou long terme. Les agents sont particulièrement investis dans ce défi. Un guide des bonnes pratiques a été distribué à toutes les équipes, pour que chacun puisse s'approprier le dispositif et transmettre les bons gestes à adopter.

EN DIRECT

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES DÉCISIONS CLÉS DU 7 NOVEMBRE 2022

Informations au 04 76 65 56 48

Les élus communautaires étaient réunis lundi 7 novembre au siège de Bièvre Isère Communauté, à Saint-Étienne de Saint-Geoirs. L'ordre du jour comprenait 19 délibérations, toutes ont été votées à l'unanimité.

19
délibérations

Objectif
éviter 10 % de dépenses en énergie supplémentaires, soit **300 000 euros»**

Scannez moi pour retrouver la vidéo du conseil

• Signature de la Convention Territoriale Globale

Avant l'ouverture officielle de la séance avait lieu la signature de la Convention territoriale globale (lire P6). Cette convention résulte d'un processus de 18 mois engagé par Bièvre Isère Communauté, son objectif est de construire un projet social sur le territoire en permettant aux habitants d'être associés aux politiques qui les concernent.

• Proposition de mise en place d'un Plan de sobriété énergétique

Parmi les principales délibérations votées lors du conseil communautaire figurait notamment la proposition de mise en place d'un Plan de sobriété énergétique (lire dossier P 7-9). Les actions mises en œuvre volontairement par la communauté de communes doivent permettre de faire baisser la facture, de sécuriser les investissements à venir, et aussi d'ancrer le territoire sur la voie des transitions écologiques.

• Subventions accordées aux écoles de musique associatives

L'accès à la culture pour tous dès le plus jeune âge est l'un des axes majeurs de la politique de Bièvre Isère Communauté. En ce sens, la collectivité gère l'école de musique intercommunale, située à Saint-Étienne de Saint-Geoirs. Souhaitant aider les associations de son territoire, Bièvre Isère a décidé, en 2015, d'harmoniser les soutiens financiers apportés à ces structures. Ainsi, les élus ont renouvelé le versement de 8 900 euros de subventions à quatre associations : FLJEP à Saint-Siméon de Bressieux (1700 euros), Tramélodie à Tramolé (1 500 euros), ainsi que les écoles de musique de Thodure (4 000 euros) et de Meyrieu les Étangs (1 700 euros).

• Gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement

En décembre 2019, la communauté de communes s'est engagée dans un programme d'action ambitieux afin d'améliorer la qualité de l'eau de son réseau, tout en l'économisant et en optimisant son partage. Ce partenariat lie l'intercommunalité à l'Agence de l'Eau et au Département de l'Isère.

Malgré la priorité donnée à la réalisation des travaux, Bièvre Isère constate un retard dans l'avancement des projets. Il a été décidé de prolonger la durée de ce partenariat de deux ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024. Un avenant permet également de mettre à jour la programmation des travaux sur les différents réseaux, tout en prenant en compte la mise en conformité de l'assainissement de six communes du nord du territoire : Saint-Jean de Bournay, Châtonnay, Sainte-Anne sur Gervonde, Royas, Beauvoir de Marc et Savas Mépin, ainsi que la commune de Charantonnay. Celles-ci seront raccordées à l'agglomération d'assainissement Vienne Sud.

Le montant total des opérations s'élève à 36,71 millions d'euros, avec 10,87 millions d'euros de subventions de l'Agence de l'Eau et 4,01 millions d'euros du Département de l'Isère.

IDÉES CADEAUX POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

• Offrez un abonnement de pêche !

Avec 6 étangs gérés par Bièvre Isère Communauté, la carte de pêche est une excellente idée cadeau pour les fêtes de fin d'année ! Entre abonnement à l'année ou accès aux étangs de pêche pour un week-end, n'hésitez pas à vous procurer cette carte cadeau dans les nombreux points de vente du territoire. Liste et règlement disponibles sur bievre-isere.com.

• Pensez aux chèques cadeaux BI Happy Shopping

Ces chèques cadeaux sont disponibles par tranche de 10€ ou 15€ et à utiliser chez plus de 170 adhérents locaux ! BI Happy Shopping vous permet d'accéder à un beau panel d'univers cadeaux tels que les jouets, la mode, le bricolage, la santé, la beauté, le multimédia, la gourmandise... le tout pour une consommation 100% locale !

+D'INFOS

Chèques BI Happy Shopping dans vos offices de tourisme Terres de Berlioz et au Comptoir du Vrac à St-Jean de Bournay Disponibles en ligne sur bievre-isere.com/mini-site

PRIX DES LECTEURS 2022

Retrouvez ci-dessous la sélection de livres proposés par vos médiathèques :

- Et ils dansaient le dimanche – Paola Pigani
- Les enfants sont rois – Delphine De Vigan
- Pleine terre – Corinne Royer
- Le tourbillon de la vie – Aurélie Valogne
- Blizzard – Marie Vingras

Date limite de vote : 25/02/2023

+D'INFOS

portail-mediatheque.bievre-isere.com

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le prochain Conseil Communautaire se tiendra le lundi 30 janvier 2023. Vous pouvez consulter l'intégralité des ordres du jour et des comptes rendus, ainsi que l'heure et le lieu officiels des Conseils Communautaires sur le site internet de la collectivité, bievre-isere.com

DON DU SANG

Les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, ont atteint un niveau dangereusement critique. Donnez votre sang dès maintenant !

Retrouvez le centre de collecte le plus proche de chez vous sur

www.terresdeberlioz.com

www.dondesang.efs.sante.fr

AGENDA

› Tous les rendez-vous à ne pas manquer !

Certains événements sont suceptibles d'être annulés ou repoussés en cas de conditions sanitaires ou météorologiques non favorables. Bièvre Isère Communauté ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation. Liste non exhaustive.

DÉCEMBRE

Jeudi 15 de 9h30 à 16h

Forum
Projet agricole, comment le financer ?
Tout public - gratuit
Organisé par la Chambre d'Agriculture et en partenariat avec Bièvre Isère Communauté
Maison de l'intercommunalité à St-Etienne de St-Geoirs (1, avenue Roland Garros).

Samedi 17 à 10h

C'est qu'1 jeu...de rôle !
Découvrez le jeu de rôle sur table avec les bénévoles de l'association « c'est qu'1 jeu ».
Tout public - gratuit
Médiathèque St-Etienne de St-Geoirs

Lundi 19 de 14h à 16h

Rencontre collective « 10 clefs pour entreprendre »
Proposée par Bièvre Isère Communauté, pour les porteurs de projets qui souhaitent être accompagnés dans leurs premières démarches de création/reprise d'entreprise.
En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de l'Agriculture de l'Isère.
Gratuit – inscription obligatoire (places limitées) au 06 13 21 24 50.
Maison de l'intercommunalité à St-Etienne de St-Geoirs.

Mercredi 21 de 10h à 12h et de 14h à 18h

Journée jeux
La ludothèque vous propose des moments conviviaux avec jeux d'imitation, jeux de règles...
Château Louis XI à La Côte St-André

JANVIER

Samedi 14 de 10h à 12h

Atelier d'écriture
Animé par Paola Pigani, auteur de « Et ils dansaient le dimanche » (sélection du Prix des lecteurs de Bièvre Isère).
Adultes - gratuit
Bibliothèque de Pajay

Vendredi 20 de 17h30 à 21h30

Soirée spéciale « nuit de la lecture »
Découvrez le jeu de rôle sur table avec les bénévoles de l'association « c'est qu'1 jeu ».
A partir de 6 ans - gratuit
Médiathèque St-Jean de Bournay

Samedi 28 de 10h à 12h et de 13h à 15h30

Stage intensif manga
En partenariat avec Jaspir
A partir de 8 ans - gratuit
Médiathèque St-Jean de Bournay

FÉVRIER

Mardi 7 de 9h à 12h

Café de l'emploi
Entrée gratuite
Salle Claire Delage à St-Jean de Bournay

ZOOM SUR
Animations de Noël

Mercredi 14 décembre à 16h

Contes
Dès 5 ans - gratuit.
A l'approche du passage du Père Noël, les bibliothèques du réseau de lecture publique proposent des séances de contes. De quoi faire patienter les enfants jusqu'à l'ouverture des cadeaux !
Bibliothèque à Tramolé

Vendredi 16 décembre à 18h et 19h

Contes
3-6 ans (18h), 6-12 ans (19h) - gratuit
Avec la participation de la conteuse Sandrine Stablo.
Bibliothèque à Brézins

Mardi 20 décembre à 17h

Veillée
Pour que la magie de Noël opère, sans oublier les traditionnels et indispensables contes et histoires !
Bibliothèque à Châtonnay

SPORT

GOLF DE LA BIÈVRE

Accessible en hiver pour les abonnés

Situé dans un cadre naturel préservé, le golf de la Bièvre à Faramans est homologué par la Fédération Française de Golf. Il est doté d'un practice spacieux pour l'entrainement avec vingt postes, dont six couverts, et d'un vrai parcours de 4 trous d'une longueur de 878 mètres et agrémenté d'obstacles d'eau et de bunkers.

L'accueil fermera pour une pause hivernale du 1er décembre 2022 au 28 février 2023 mais bonne nouvelle pour les abonnés, l'accès au golf reste possible durant tout l'hiver !

Des cours de golf, sur rendez-vous, sont également possibles pendant cette période. Réservation auprès d'Edouard Bect, au 06 99 49 67 61 et sur **edouard.bect@gmail.com.**

Et dès le 1er mars 2023, le golf sera ouvert à tous pour découvrir ce sport et profiter des belles journées printanières.

Des formules découvertes sont proposées, en "version ludique" avec le pack 1er swing ou en "version découverte" pour commencer son 1er apprentissage et découvrir toutes les subtilités de ce sport-loisir.

+ D'INFOS
au 04 74 54 32 70
et sur **bievre-isere.com**

CULTURE

LECTURE PUBLIQUE

Un réseau accessible à tous

Axe culturel majeur en Bièvre Isère, la lecture publique est forte d'un réseau dynamique et structurant de 24 points de lecture (quatre médiathèques et 20 bibliothèques municipales ou associatives). Largement ouverts au public, ils répondent aux attentes des Bièvre Isérois. Le réseau offre la possibilité d'emprunter plus de 200 000 documents (livres, DVD, CD...) et compte chaque année près de 10 000 inscrits.

• Un catalogue unique
Quelle que soit votre commune, vous pouvez accéder en un seul clic au catalogue unique pour la recherche et l'emprunt de vos documents. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de vous connecter depuis chez vous et de vous rendre sur le portail médiathèque.

• Modalités de prêt et d'inscription
Vous pouvez emprunter 15 documents par carte sur l'ensemble du réseau et pour une durée de trois semaines.

Un document qui ne se trouve pas en rayon ou qui se trouve dans une autre bibliothèque peut être réservé auprès des bibliothécaires ou directement en ligne. Grâce au « véhicule navette » dédié à ce service, vous pouvez ensuite retirer le document dans la bibliothèque de votre choix.

+ D'INFOS
sur **portail-mediatheque.bievre-isere.com**

ÉCONOMIE

PRODUCTEURS LOCAUX

Une signalétique commune

Le territoire de Bièvre Isère Communauté compte plus de 110 producteurs avec un point de vente directe à la ferme. Depuis plusieurs années, la communauté de communes soutient les producteurs locaux, par la mise en valeur de leurs produits.

Différentes actions ont été mises en place, notamment la réalisation d'un guide des producteurs locaux avec point de vente à la ferme et l'ouverture d'une boutique dédiée, à l'aéroport Grenoble Alpes Isère durant la période hivernale. Pour continuer à promouvoir les producteurs sur le territoire, Bièvre Isère Communauté leur a offert une signalétique d'accueil commune, aux couleurs de "Terres de Berlioz". Ce panneau, apposé devant l'exploitation ou sur la devanture du magasin, facilitera le repérage et mettra en avant les exploitations ayant un point de vente pour les habitants et les touristes.

Sur les 110 producteurs du territoire, plus de la moitié a répondu favorablement à cette belle initiative. Mardi 8 novembre, la remise des panneaux aux producteurs s'est déroulée à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, en présence notamment de Joël Gullon, président de Bièvre Isère Communauté et de Nadine Grangier, vice-présidente au tourisme et à l'agriculture.

PÊCHE

PÊCHE EN ÉTANGS

Modification du règlement

Avec ses nombreux étangs, le territoire de Bièvre Isère Communauté est un lieu idéal pour la pratique de la pêche en eau douce. La communauté de communes gère cinq étangs : Le Grand Bois à Bossieu, Cazeneuve et Moule à Châtonnay, Le Marais à Faramans et Les Essarts à Saint-Siméon de Bressieux. Les cartes annuelles et journalières, en vente dans de nombreux commerces, donnent aussi l'accès à l'étang de Montjoux à Saint-Jean de Bournay, géré par le Département de l'Isère.

Chaque année, l'ouverture de la pêche a lieu au mois de mars, avec l'arrivée des belles journées printanières.

Le règlement de pêche a été modifié, retrouvez ci-dessous quelques exemples de changements :

- Fermeture de la pêche les jeudis sur la période du 1er mai au 30 juin et du 1er septembre au 30 novembre. Cela permettra d'assurer un meilleur entretien des étangs.
- Limitation de la prise des carpes à 1 par jour et en-dessous de 5 kg.

- Fermeture de l'accès aux étangs en cas de conditions climatiques défavorables.
- Interdiction de la pêche des Black Bass.
- Reconduction des tarifs des cartes annuelles et journalières.

+ D'INFOS
Les dates d'ouverture de la pêche, la liste des points de vente de cartes, le règlement sont disponibles sur **bievre-isere.com.**

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Des projets ambitieux

En matière d'énergies renouvelables et dans le cadre de sa compétence « Développement durable », Bièvre Isère Communauté met en place de nombreux projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur son territoire.

PROJETS PORTÉS PAR DES OPÉRATEURS PRIVÉS

Parking bâtiments administratifs à Saint-Jean de Bournay

Tiers investisseur : Ombr'Isère
Nb équivalents foyers hors chauffage = 90
Production d'énergie : 214 KWc
Travaux : fin 1er semestre 2023

Toiture futur gymnase à Saint-Jean de Bournay

Tiers investisseur : Ombr'Isère
Nb équivalents foyers hors chauffage = 90
Production d'énergie : 200 KWc
Travaux : 2024

St-Jean de Bournay

La Côte St-André

PROJETS PORTÉS PAR DES OPÉRATEURS PRIVÉS

Parking de l'Europe à La Côte Saint-André

Tiers investisseur : Ombr'Isère
Nb équivalents foyers hors chauffage = 100
Production d'énergie : 250 KWc
Dépôt du permis de construire fin octobre 2022
Travaux : 2ème semestre 2023

Parking Intermodal du Rival à La Côte Saint-André

Tiers investisseur : Ombr'Isère
Nb équivalents foyers hors chauffage = 130
Production d'énergie : 295 KWc
Travaux : 2ème semestre 2023

DEUX PROJETS SONT PORTÉS DIRECTEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Parking Aqualib' (autoconsommation et revente à ENEDIS d'une partie de l'énergie produite)

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Hornet
Recrutement architecte en cours et dépôt du permis de construire en nov/déc 2023
Economies d'énergie : 55 165€/an
Production d'énergie : 350 Kilowatt-crête (KWc)
Travaux : dernier trimestre 2023

STEP Centre Bièvre (autoconsommation et revente à ENEDIS d'une partie de l'énergie produite)

Maître d'œuvre : Hornet
Attribution du marché de travaux au conseil communautaire du 12/12/22
Economies d'énergie : 17 460€/an
Production d'énergie : 250 KWc
Travaux : 1er semestre 2023

Bonne nouvelle !

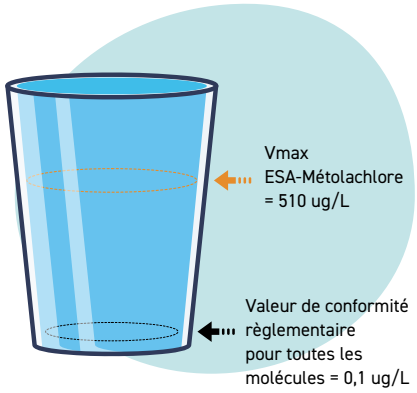

Le 30 septembre 2022, en raison de nouvelles données plus poussées, l'ANSES (l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a remis un rapport à la Direction Générale de la Santé, sur l'ESA-métolachlore. Aujourd'hui l'ESA-métolachlore est assortie d'une valeur de vigilance accrue fixée à 0,9 µg/l.

CE QU'IL FAUT RETENIR

L'ARS a instauré un seuil de vigilance des molécules de l'ESA-métolachlore.

Au-dessus de 0,9 µg/l d'ESA-métolachlore, l'eau fait l'objet d'une vigilance accrue.

Au-dessus de 510 µg/l, l'eau distribuée peut comporter un risque pour la santé.

CONCRÈTEMENT

Sur nos prélèvements 2021-2022, 99,14 % de nos prélèvements sont inférieurs au taux de vigilance de 0,9 µg/l. Le taux maximum relevé en 2021-2022 a été de 1,16 µg/l.

Nos actions visent plus que jamais l'objectif de réduire l'ensemble des substances indésirables retrouvées dans les eaux brutes. L'ensemble des données du suivi sanitaire est consultable par commune sur : **https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/eau-du-robinet**

EAU POTABLE

Évolution dans le suivi sanitaire

L'eau du robinet fait l'objet, en France, d'un contrôle permanent mené par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cela permet de garantir la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel jusqu'à votre robinet. À ce suivi, s'ajoute les analyses réalisées en autocontrôle par le gestionnaire de l'eau potable. Dans ce cadre, plus de 1 300 prélèvements sont réalisés chaque année sur le territoire de Bièvre Isère Communauté. Lors de ces derniers, la recherche de micromolécules de pesticides est particulièrement suivie. Entre 2020 et 2022, la présence de la molécule d'ESA-métolachlore a été repérée. Elle est issue de la décomposition d'un pesticide, le S-métolachlore, herbicide utilisé dans les cultures printanières. Cette molécule présente un risque pour la santé quand elle dépasse le taux de 510 µg/l, taux appelé « valeur intermédiaire sanitaire » ou « Vmax ». En dessous, il n'est pas considéré de risque pour la santé humaine. Sous l'ancienne norme, un taux de 0,1 µg/l était suffisant pour soulever réglementairement une alerte de conformité. Plusieurs unités de distribution du territoire ont connu des dépassements de cette valeur en atteignant à quelques reprises 1,1 µg/l. Un taux suffisant pour déclarer l'eau « administrativement non conforme » mais restant pleinement potable au regard de la « Vmax ».

Votre facture d'eau comporte trois parties :

- Distribution de l'eau potable = **38 % du montant**
- Collecte et dépollution des eaux usées = **45 % du montant**
- Taxe et redevance aux organismes publics = **17 % du montant**

Le paiement de ces services de l'eau vous permettent de bénéficier à domicile et toute l'année d'une eau de qualité qui ne présente aucun danger pour la santé humaine.

AIRE DE LAVAGE DE PULVÉRISATEURS AGRICOLES

Démarrage des travaux

Démarré le 5 septembre avec l'entreprise BTP Charvet, le chantier de l'aire de lavage collective des pulvérisateurs agricoles à Saint-Jean de Bournay est bien avancé. L'ouvrage devrait être réceptionné début 2023 et pleinement opérationnel pour la campagne agricole du printemps prochain. Il permettra de lutter contre les risques de pollution lors des préparations phytosanitaires (sécurisation des remplissages, rinçage intérieur et extérieur des pulvérisateurs...). Les travaux consistent à aménager une aire bétonnée étanche avec un système de canalisation et d'épuration sur place des eaux souillées.

Initié depuis plusieurs années dans le cadre de la protection des captages d'eau potable de Saint-Jean de Bournay, le projet associe trois structures : Bièvre Isère Communauté comme maître d'ouvrage des travaux, l'association des 4 sapins composée de treize exploitations agricoles engagées volontairement, et enfin la commune de Saint-Jean de Bournay qui met à disposition gratuitement le terrain.

Le montant prévisionnel des travaux est de 203 000 € HT. En complément des aides de l'Agence de l'eau et du Département de l'Isère, la Communauté de communes financera une partie de l'ouvrage. Une fois la construction terminée, Bièvre Isère Communauté restituera l'ouvrage à l'association d'agriculteurs qui remboursera sur cinq ans le reste à charge du projet (montant total plafonné à 2 500 €/agriculteur engagé).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrôle des raccordements

La loi impose le contrôle des nouveaux raccordements des particuliers au réseau d'assainissement collectif, lors d'une construction par exemple, mais également en cas de modification sur le raccordement à compter du 1er janvier 2023. Cela concerne notamment la création d'un nouveau point d'eau dans le logement.

Différents points sont contrôlés à cette occasion par les agents du service (séparation des eaux usées et des eaux pluviales ou de drainage, déconnexion de l'ancienne fosse septique, test de l'ensemble des écoulements, regard de visite, pente, étanchéité...) et font l'objet d'un rapport remis au propriétaire pour une durée de validité de 10 ans. Les contrôles peuvent être demandés par les propriétaires en cas de dysfonctionnements techniques ou par les notaires et agences immobilières en cas de vente. Ils seront facturés 163,20 € TTC (tarif 2022). Dans le cadre de la surveillance des réseaux, les contrôles peuvent aussi être effectués à la demande du service environnement et seront pris en charge par ce dernier.

+ D'INFOS
sur **environnement@bievre-isere.com**

SAINT-JEAN DE BOURNAY

Une chaudière à miscanthus pour le gymnase

Dans le cadre de sa mission de protection de la qualité de ses ressources en eau, Bièvre Isère Communauté participe à la recherche de développement de filières agricoles plus vertueuses en zone de captage. Une des cultures que la collectivité a étudiée est le miscanthus. Cette plante est un roseau implanté pour 20-25 ans, récolté une fois par an et à valoriser localement. La demande d'intrants agricoles (pesticides, nitrates, etc.) est quasi nulle, la culture est donc très adaptée aux parcelles agricoles situées en zone de captage d'eau potable. Les élus de Bièvre Isère Communauté ont acté l'installation d'une chaudière biomasse dans le nouveau gymnase intercommunal à Saint-Jean de Bournay, permettant ainsi de participer au développement de cette filière. Cette chaudière sera alimentée avec du miscanthus qui aura poussé en zone de captage. En plus de la combustion, le miscanthus présente d'autres débouchés, notamment pour le paillage en horticulture, ou en litière en raison de son fort pouvoir absorbant.

BIÈVRE ISÈRE

De nouvelles consignes de tri

Pour bien trier vos déchets, le SMICTOM de la Bièvre vous propose cette nouvelle affiche avec la liste des emballages recyclables !

Plus de 170 Points d'Apport Volontaire (PAV) sont répartis sur les 50 communes du territoire de Bièvre Isère Communauté, assurant ainsi un service public d'élimination des déchets ménagers de proximité et de qualité.

+ D'INFOS sur **sictom-bievre.fr**

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

lauréate du projet AVELO 2

Avec son projet intitulé « Bièvre Isère change de braquet », la communauté de communes a pour ambition de réduire la dépendance à la voiture individuelle en favorisant l'usage du vélo, et notamment le Vélo à Assistance Electrique (VAE) particulièrement adapté au territoire. Ce projet s'appuie sur un schéma des circulations douces adopté le 11 juillet 2022 et souhaite expérimenter un service de location longue durée de VAE, d'augmenter le nombre de stationnements vélo et de promouvoir la « culture vélo » auprès des habitants.

TERRITOIRE

Handball : une section de sport adapté

Depuis le 16 septembre 2022, l'association Bièvre Valloire Handball a ouvert une section "Hand'Ensemble". Cette catégorie, développée par la Fédération Française de Handball, s'adresse aux personnes en situation d'handicap mental et /ou psychique.

La pratique du handball sera adaptée en fonction des compétences et des capacités des personnes accueillies au sein de cette section.

Horaires des entrainements :

- Mercredi de 19h à 20h au gymnase Genevay à La Côte Saint-André
- Vendredi de 18h à 19h au gymnase Coubertin à La Côte Saint-André

Bièvre Isère Communauté, compétente en matière d'actions sportives et d'équipements, fait le relais de cette belle initiative pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer un sport.

+ D'INFOS
sur "Hand'Ensemble"
06 15 51 65 15
bievrehandball@gmail.com

PENOL

SMICTOM de la Bièvre

Le SICTOM de la Bièvre devient **le SMICTOM de la Bièvre**, et renforce ses actions pour accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets.

Vous avez récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles. Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM de la Bièvre qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédant un jardin. Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM a proposé, en 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer un site de compostage dit collectif ou partagé. Ces sites sont installés soit au pied des logements collectifs, soit sur un terrain mis à disposition par la commune. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Ces référents participent au fonctionnement du site, et développent le lien entre les habitants utilisateurs. Les référents sont accompagnés pendant 1 an par un maître composteur, formés aux différentes techniques de compostage et de jardinage, pour que les bons gestes soient acquis, pour la réalisation d'un bon compost ! Il reste encore beaucoup d'usagers sans solution. C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés.

+ D'INFOS
Si vous êtes intéressés par l'installation d'un site de compostage près de chez vous, prenez contact avec Karine RAVEL au 04.74.53.82.32 ou **karine.ravel@sictom-bievre.fr**

Bièvre isère
communauté

Les fêtes aux couleurs des produits locaux

Bi Happy shopping

Chèque cadeau 10€

Achetez avec vos chèques cadeaux **Bi HAPPY** chez plus de 170 commerçants !

Soutenez vos commerçants en mijotant un repas de fêtes 100% Bièvre Isère

Le guide des producteurs locaux est à retrouver sur bievre-isere.com

Terres de Berlioz
ALPES ISÈRE

+ d'infos
04 76 65 43 03